

Saint-Brieuc. Agression sexuelle en récidive sur un enfant : un an ferme

Un homme de 22 ans, demeurant à Quintin, a été condamné, hier, par le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc, à un an de prison ferme pour avoir imposé des gestes constitutifs d'une agression sexuelle à un petit garçon de 4 ans.

Les faits ont été commis le 13 juin 2009, à Saint-Brieuc, à l'occasion d'une promenade à vélo organisée avec l'accord de la mère de l'enfant.

Au cours de l'audience, le prévenu est revenu sur des aveux précédemment effectués devant les gendarmes et dans le cabinet d'un vice-procureur.

Condamné à deux reprises pour des actes comparables, l'homme présente un profil psychologiquement perturbé et a déjà séjourné en hôpital psychiatrique. Néanmoins, il a été déclaré responsable par l'expert qui l'a examiné. Le procureur, après avoir souligné que la peine-plancher pour cause de récidive pourrait être de trois ans de prison ferme, s'est gardé d'une réquisition aussi lourde : il a demandé un an de prison ferme et a été suivi par le tribunal, qui assortit la peine de 1.000 € de dommages et intérêts à verser à la jeune victime.

Pontrieux. L'auteur présumé de l'incendie interpellé

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 00 h 30, un incendie s'est déclaré dans un hangar dépendant de l'ancienne école Saint-Joseph, à Pontrieux. Près de 20 tonnes de papiers et journaux collectées par l'association de parents d'élèves sont partis en fumée (Le Télégramme d'hier). Dès mercredi, l'auteur présumé des faits, un jeune majeur demeurant à Pontrieux, a été interpellé par la communauté de brigades de Bégard, char-

gée de l'enquête. « À notre arrivée, il y avait apparemment deux foyers distincts », avait constaté le chef du centre de secours de Pontrieux. Ce qui laissait déjà penser à un incendie volontaire. La brigade de recherche de la gendarmerie de Guingamp était également sur les lieux, mercredi, tout l'après-midi. Remis en liberté après avoir été entendu, le jeune Pontrivien devra répondre de ces faits devant le tribunal de Guingamp.

Maroué. Trop chargée, la remorque entraîne le véhicule au fossé



Hier, en milieu de matinée, un accident a eu lieu au Pont-Perrin, à Maroué, sur l'axe Lamballe-Moncontour. Un homme, demeurant à Trébry, a perdu le contrôle de son véhicule alors qu'il tractait une remorque, chargée de bois et de matériaux. Cette dernière était, visiblement, trop chargée. Le véhicule et sa remorque se sont couchés dans le fossé. Aucun blessé n'est à déplorer. La gendarmerie de Lamballe est intervenue pour réguler la circulation. (Photo Yvon Baudet)

Violences conjugales. Un livre pour se libérer 20 ans après



Laura a raconté son parcours de femme battue à Jérôme Lucas, écrivain et « passeur d'histoires », de Langast.

Jeudi, les députés examinaient un texte pour mieux protéger les femmes victimes de violences (lire en page 4). Le livre de Laura, « J'ai jeté ma baleine à la mer », témoigne de la nécessité d'une nouvelle loi.

Elle signe son livre autobiographique Laura Granny, un pseudonyme. De 1981 à 1987, elle a vécu l'enfer des violences conjugales. « Aujourd'hui, je n'y pense plus. Mais pendant vingt ans je n'ai pas passé un jour sans pouvoir oublier ».

Le théâtre pour faire avancer la cause

Laura a franchi une nouvelle étape lorsqu'en mai 2009, elle a rencontré une troupe de théâtre amateur. Celle-ci souhaitait créer une pièce sur le thème des femmes victimes de violences. « J'ai voulu lui être utile, témoigner pour faire avancer la cause ». Après cet entretien, elle s'est mise à écrire. Ou, plus exactement, à jeter son calvaire sur un petit cahier de brouillon.

Ce passé, tellement présent, lui est revenu : les humiliations, les coups, les viols, l'isolement, la douleur et la peur. « Les vannes se sont ouvertes. Je me suis dit qu'il fallait que les gens ne ferment plus les yeux sur le calvaire des femmes ».

« J'ai été bouleversé »

De son témoignage est née la pièce « J'ai jeté ma baleine à la mer », jouée en novembre dernier. Jérôme Lucas, écrivain et éditeur, de Langast, y assistait. « J'ai été bouleversé. J'ai compris que Laura souhaitait s'investir. Je lui ai proposé de publier cet épisode de sa vie ». Laura n'a pas hésité. C'était facile. Il suffisait de recopier le petit cahier de brouillon.

Tous deux ont, ensuite, rencontré Danielle Bousquet, députée et présidente de la commission de lutte contre les violences faites aux femmes, puis Jacqueline Chevé, sénatrice et également conseillère régionale. Celles-ci ont préfacé le livre qui porte le même nom que la pièce inspirée par Laura.

Libérée de la haine

À 47 ans, déjà grand-mère, Laura se dit désormais sereine. « L'écriture est la dernière phase d'une thérapie. Elle m'a permis de me libérer de la haine et de me reconstruire. On ne peut pas le fai-

re sur la haine ».

Elle ajoute : « Pendant vingt ans je me suis battue pour mes enfants. Ils m'ont donné la force de franchir les montagnes ». Laura se sent prête à aider les femmes qui vivent ce qu'elle a enduré, estimant qu'il faudrait davantage de lieux d'écoute où elles puissent se livrer et trouver des mains tendues.

Annie Quelven
avec Anne Cojean

> Pratique.

Le livre de Laura Granny est publié aux Éditions Récits. Contact au 02.96.26.86.59; e-mail: jerome@vosrecits.com. Il sera disponible demain, à la salle des fêtes de Saint-Caradec, après la représentation des « Monologues du Vagin »; le 3 avril, à Kastell d'Ô à Uzel et le 26 avril au Palais des Congrès de Loudéac.

Verandas
Alu
Confort

1^{er} constructeur de vérandas dans les Côtes-d'Armor

— **PORTES OUVERTES** —
SAMEDI 27 et DIMANCHE 28 FÉVRIER

**REMISES
EXCEPTIONNELLES
accordées pendant
ces 2 jours**



ZA de Kercadiou (axe Saint-Brieuc/Paimpol) - **LANVOLLON**
Tél. 02.96.70.13.42 - www.alu-confort.fr